

Barisis aux bois, le 20 février 2026

Association Une Forêt et Des Hommes

8 rue de la ville
02700 Barisis aux bois.
williamchurch@orange.fr

À

Madame Fanny ANOR
Préfète de l'Aisne
Préfecture de l'Aisne,
2, rue Paul Doumer
BP 20104
02000 LAON

Madame La Préfète,

L'association Une Forêt et des Hommes s'inquiète des nombreux incidents survenus ces derniers temps qui mettent en cause l'équipage de chasse à courre «le rallye nomade» basé à Folembray et qui chasse en forêt domaniale de Saint-Gobain/Coucy-basse.

Nous nous permettons de vous rappeler les faits dont vous avez dû avoir écho:

Le 30 janvier, une réunion-débat sur le thème de ce mode de chasse est violemment perturbée par des individus. Une porte est défoncée, des injures et des menaces sont proférées. Une main-courante aurait été déposée.

Le 31 janvier 2026, dans un village proche de Coucy le château, le cerf poursuivi a été abattu par une balle tirée de l'extérieur vers l'intérieur d'une propriété privée sans autorisation des propriétaires des lieux. La bête n'était pas aux abois.

Le 7 février, sur la D 937, le cerf est tué par un tir de carabine tiré à quelques mètres d'un convoi de voitures se rendant à un mariage, devant des enfants encore traumatisés par cette vision barbare. Il relève de l'inconscience, voire de la bêtise ou du mépris de la vie pour agir de telle sorte. Un ricochet, un faux mouvement, quelqu'un qui sort de sa voiture et c'était le drame...

Au début des années 2000, après des incidents similaires survenus dans la commune de Prémontré, l'association avait passé un accord avec les anciens responsables de l'équipage qui s'étaient engagés à «gracier» l'animal dès que ce dernier s'approchait d'une route à grande circulation, d'un village ou d'une propriété privée. Depuis, aucun incident notoire n'était survenu.

Cet accord n'est plus respecté aujourd'hui.

De plus, plusieurs suiveurs nous ont avertis que le gibier était régulièrement tiré «au vol», c'est à dire courant et encore capable d'échapper à la meute,

Ceci est absolument contraire à l'éthique de la chasse à courre qui se targue d'être le garant de coutumes ancestrales.

De nombreux adhérents, randonneurs, chasseurs, photographes et même suiveurs déplorent ce qui se passe actuellement,

Le sentiment qui émerge le plus souvent est une impression d'impunité dont semblent bénéficier les veneurs et leurs comparses suiveurs, ainsi qu'une certaine tendance à la «bienveillance» de la part de quelques agents de la force publique...

D'ailleurs certains veneurs ne s'en cachent pas et déclarent: « de toutes façons, nous sommes intouchables, on fait ce qu'on veut ». Pourquoi sont-ils persuadés de cela ?

Ne peut-on craindre, Madame la Préfète, que dans le climat actuel de tension, tant au plan national qu'international, ce type de troubles et de non-respect de la loi, s'il reste impuni, ne génère un sentiment d'injustice et d'inégalité sociale pour une grande partie de la population?

Dans ce contexte et par la présente, Madame la Préfète, nous vous demandons d'user de vos prérogatives pour rappeler sévèrement l'équipage du rallye nomade à l'ordre.

Lui rappeler qu'il existe des règles, que ce sont les mêmes pour tout le monde, et que le respect est la base du vivre ensemble. Respect des lois, respect de l'autre, respect de la propriété privée, respect de l'animal, et que cela est indispensable pour préserver la paix rurale.

Ceci afin de **Garantir le respect des règles de la République partout et par tous** comme préconisé dans #UnEtatQuiProtège .

Dans l'attente de votre décision, nous restons à votre disposition et vous prions de croire, Madame La Préfète, en nos respectueuses salutations,

p/Le bureau de l'association UFDH,
le président,

William Church